

Le but de la présente est de confirmer notre engagement envers vous à titre de conseiller et de vous fournir les informations concernant les conditions de notre relation. Bien que nous ne souhaitons pas être trop formels avec vous, nous avons trouvé que c'est une bonne pratique de confirmer avec nos clients la nature et les conditions de notre relation. Notre mandat prend effet dès que vous signez le contrat ci-inclus et que vous nous le retournez, accompagné par le premier paiement de nos honoraires.

Suite à l'examen de vos qualifications, et sujet aux termes et conditions de notre engagement décrit ci-dessous, nous estimons que vous vous qualifiez pour notre **Programme Prioritaire de Résidence au Canada.**

<http://www.immigration.ca/fr/portail-d-emploi/programmes-prioritaires-de-residence-au-canada.html>

Nos honoraires pour vous représenter sont établis comme suit :

**Frais d'avocat – Programme Prioritaire de Résidence au Canada**

1 <sup>er</sup> paiement	À la signature de ce contrat	USD 995
2 <sup>e</sup> paiement	Quarante-cinq (45) jours de la date du premier paiement	USD 995
3 <sup>e</sup> paiement	Lorsque la demande est déposée à un bureau de traitement du gouvernement pour l'admission au Canada, OU lorsque nous confirmons que vous êtes admissible en vertu d'une catégorie économique - programme fédéral ou provincial de résidence <u>permanente</u> , <b>selon laquelle des deux situations viendra en premier</b>	USD 750
4 <sup>e</sup> paiement	Lorsque la demande est approuvée par le bureau de traitement du gouvernement	USD 610
<b>TOTAL</b>		<b>USD 3,350</b>

Comme nous l'avons souligné dans nos communications précédentes, les personnes qui engagent nos services afin d'obtenir la résidence recevront également les services complètes suivants :

- Nous allons présenter votre demande et les qualifications afin **d'obtenir le rang le plus élevé possible** qui répond le mieux à des programmes gouvernementaux disponibles d'après nos plus de 25 ans d'expérience dans la présentation de cas aux autorités d'immigration.
- Nous allons soumettre vos qualifications à : a) la base de donnée de **Recruteurs Global de Montréal** ([www.grnmontreal.com](http://www.grnmontreal.com)); b) la base de donnée de [www.immigration.ca](http://www.immigration.ca); c) vous fournir une recherche d'emploi passive et de l'aide au placement afin d'identifier et de localiser des employeurs potentiels au Canada.
- Nous allons vous fournir une **base de données** complète comprenant **au moins 500 employeurs potentiels** identifiés comme des entreprises d'embauche potentielles dans votre occupation au Canada.
- Nous allons fournir un **curriculum vitae canadien** détaillant votre éducation, votre histoire de l'emploi et d'autres attributs d'embauche dans un **format concis** que les gestionnaires d'embauche canadiens cherchent dans un candidat de votre domaine.
- Nous allons fournir un **accès continu** à notre banque des nombreux tutoriels d'emploi ([www.grnmontreal.com](http://www.grnmontreal.com)), comprenant les meilleures vidéos de formation et des présentations powerpoint pour aider à maximiser vos chances d'obtenir un emploi au Canada.
- Nous allons vous fournir un **essai gratuit de 10 jours de IELTS 7** - un cours de préparation en ligne qui offre un accès illimité à des cours interactifs et des tests pratiques dans les 4 modules de formation IELTS « Academic » et « General Training ». Après la période d'essai gratuite, les candidats ont la possibilité de souscrire à des cours supplémentaires, y compris des frais de scolarité pour le cours individuels en ligne avec un formateur IELTS.

<http://immigration.ca/fr/online-ielts-courses.html>

**Regardez** nos dernières vidéos de l'avocat Colin Singer décrivant nos programmes:

<http://www.youtube.com/user/Immigrationca>

**Écoutez** nos podcasts et fichiers audio de l'avocat Colin Singer décrivant les derniers développements dans le secteur de l'immigration:

<https://soundcloud.com/immigrationca/>

**\*Vérifier\*** nos nombreuses références des clients: nous savons que notre parcours exceptionnel contribuera à vous rassurant en votre décision d'embaucher nos services. Si vous le désirez, veuillez communiquer avec quelconque de nombreuses références

remontant à 1996, que vous pouvez obtenir à partir du lien suivant:  
<http://www.immigration.ca/fr/client-recommandations.html>

**Veillez contacter** le Barreau du Québec afin de satisfaire tout souci que vous pourriez avoir concernant les qualifications professionnelles du soussigné. Notre Barreau a donné son accord de vous fournir une confirmation verbale ou même écrite de mon adhésion. Vous pourrez rejoindre le Barreau de Montréal au numéro de téléphone : (514) 954-3413. Mon numéro de membre est le 188038-1.

<http://www.immigration.ca/fr/authorized-by-the-government-of-canada.html>

Nous vous remercions encore une fois d'avoir retenu nos services.

Sincèrement,

**COLIN R. SINGER, B.A., LL.L., C.H.R.P.**

**CONTRAT D'ENGAGEMENT  
(Plan de paiements réguliers)**

**(Programme Prioritaire de Résidence au Canada - Qualifié)**

**PAR ET ENTRE :**

**Nom de famille**

\_\_\_\_\_

**Prénom**

\_\_\_\_\_

**Adresse**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Numéro de téléphone**

\_\_\_\_\_

**Adresse courriel**

\_\_\_\_\_

(ci-après appelé « **le CLIENT** »)

**ET:**

**ÉTUDE LÉGALE DE COLIN R. SINGER**

4999 rue Ste Catherine Ouest

Suite 515

Montréal, Québec, Canada

H3Z 1T3

(ci-après appelé « **l'AVOCAT** »)

**ATTENDU QUE** le Client souhaite vivre au Canada et il retient, par la présente, les services professionnels de l'Avocat pour fins de recevoir du conseil légal concernant la préparation et le dépôt de la demande de **résidence permanente canadienne** (la « Demande »), sous la base des meilleurs efforts, au nom du demandeur et de sa(s) personne(s) à charge qui l'accompagnent, et l'Avocat accepte ce mandat, le tout sous réserve des termes et conditions suivants:

## **EN CONSÉQUENCE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT:**

### 1. LES HONORAIRES

En contrepartie des services de l'Avocat, le client accepte et s'engage à payer à l'Avocat la somme totale de **\$ 3350.00** (dollars américains), somme qui doit être versée de la manière suivante :

- a) **\$ 995** payable à la signature de ce contrat;
- b) **\$ 995** QUARANTE-CINQ (45) jours de la date du premier paiement;
- c) **\$ 750** lorsque la demande est déposée à un bureau de traitement du gouvernement pour l'admission au Canada, ou lorsque nous confirmons que vous êtes admissible en vertu d'une catégorie économique - programme fédéral ou provincial de résidence permanente (y compris travailleurs qualifiés, candidats des provinces, expérience canadienne, travailleurs qualifiés des métiers spécialisées, et Entrée express), **selon laquelle des deux situations viendra en premier;**
- d) **\$ 610** lorsque la demande est approuvée par le bureau de traitement du gouvernement.

### 2. LES OBLIGATIONS DE L'AVOCAT

L'Avocat s'engage à :

- a) Évaluer le profil du Client afin de déterminer s'il remplit les exigences de qualification à la résidence canadienne en vertu d'un programme applicable, et informer le Client de résultat;
- b) Informer le Client sur toute documentation nécessaire qui reflétera au mieux ses qualifications pour la résidence permanente en vertu de tous les facteurs de

sélection, y compris l'éducation et la formation, l'expérience professionnelle, les compétences linguistiques et d'autres facteurs;

- c) Fournir un **essai GRATUIT de 10 jours de IELTS 7** - un cours de préparation en ligne qui offre un accès illimité à des cours interactifs et des tests pratiques dans les 4 modules de formation IELTS « Academic » et « General Training ».
- d) Sous réserve de la réception du paiement des frais prévus à l'article 1 b), fournir au Client une **base de données** complète comprenant **au moins 500 employeurs potentiels** (y compris les adresses postales, les noms et les titres des personnes-ressource, les numéros de téléphone et de télécopieur et d'autres informations pertinentes pour chaque société), identifiés comme des entreprises d'embauche potentielles dans l'occupation du Client au Canada;
- e) Sous réserve de la réception du paiement des frais prévus à l'article 1 b), préparer un **curriculum vitae canadien** détaillant l'éducation, l'histoire de l'emploi et d'autres attributs d'embauche du Client afin que le Client le soumette aux gestionnaires d'embauche canadiens;
- f) Sous réserve de la réception du paiement des frais prévus à l'article 1 b), fournir au Client un **accès continu** à notre banque des nombreux tutoriels d'emploi ([www.grnmontreal.com](http://www.grnmontreal.com)), comprenant les meilleures vidéos de formation et des présentations powerpoint pour aider à maximiser vos chances d'obtenir un emploi au Canada.
- g) Au cours du mandat, aider le Client, à travers une recherche d'emploi passive, à identifier et à localiser des possibilités d'emploi et des introductions à des potentiels recruteurs au Canada par [www.immigration.ca](http://www.immigration.ca) et Recruteurs Global de Montréal ([www.grnmontreal.com](http://www.grnmontreal.com)), et soumettre les qualifications du client à Recruteurs Global de Montréal - Conseil et Solutions de Placement - CAPS® (un système centré sur la recherche d'emploi)
- h) Sous réserve de la réception du paiement des frais à l'article 1 c), préparer un maximum de deux (2) demandes et des observations détaillées concernant les facteurs pertinents d'évaluation en vertu d'un programme de classe économique (y compris travailleurs qualifiés, candidats des provinces, expérience canadienne, travailleurs qualifiés des métiers spécialisées, et entrée express) pour lequel le client peut se qualifier pendant le mandat, d'une manière qui reflète le mieux les qualifications du Client.

- i) Coordonner la soumission de la (les) demande(s) dûment remplie(s) et les pièces justificatives à la charge du client, au bureau de traitement de gouvernement et confirmer son arrivée;
- j) Préparer le Client, le cas échéant, pour une entrevue de sélection avec le bureau de traitement de gouvernement ;
- k) Effectuer tous les suivi additionnels, écrits et / ou verbales, avec le bureau de traitement du gouvernement, et d'autres organismes gouvernementaux reliés, si jugé nécessaire par le procureur ;
- l) Recevoir des communications et documentation du bureau de traitement du gouvernement au nom du Client et conseiller fidèlement le Client des exigences en cours par rapport à la demande du Client ;
- m) Surveiller et suivre la demande soumise du Client, au long du processus afin d'assurer le traitement de la demande en temps opportun, selon les normes de traitement applicables;
- n) Aider le Client à établir des services bancaires au Canada, avant et/ou après son arrivée au Canada.

### 3. LES OBLIGATION DU CLIENT

Le Client s'engage à:

- a) Faire parvenir sans délai tous les documents à l'appui des allégations du Client et des dépendants qui l'accompagnent, tel que demandé par l'Avocat. Il est expressément entendu que tous les documents fournis seront véridiques et authentiques, et traduits en anglais ou français aux frais du Client;
- b) Faire parvenir à l'Avocat les preuves de l'éducation du Client, reconnues par les autorités désignées d'accréditation des titres de compétences au Canada ou le pays d'émission;

- c) Divulguer fidèlement à l'Avocat toutes les informations en rapport avec le dossier criminel actuel ou passé du Client et de chacun de ses dépendants qui l'accompagnent;
  - d) Aviser sans délai l'Avocat de toute communication reçue par le Client du bureau de traitement du gouvernement;
  - e) Se présenter à toutes les entrevues lors du premier rendez-vous et se conformer rapidement à toutes les instructions communiquées par le bureau de traitement du gouvernement;
  - f) Démontrer la possession de fonds liquides suffisants, pour se conformer aux exigences de la politique du gouvernement canadien sur les fonds d'établissement;
  - b) Faire parvenir à l'Avocat la preuve de ses connaissances linguistiques selon les déclarations antérieures du Client;
  - g) Informer sans délai l'Avocat de tout changement de son état marital, familial ou du statut de son emploi ou de son éducation, ainsi que de tout changement d'adresse résidentielle et de correspondance, ou de courrier électronique du Client;
  - h) Consentir à ce que l'adresse de l'Avocat soit utilisée en tout temps comme adresse postale de correspondance afin de recevoir toutes communications du gouvernement du Canada, ou du gouvernement provincial applicable selon le cas, en rapport avec cette demande;
  - i) Suivre toutes les instructions et recommandations fournies par l'Avocat;
  - j) Payer sans délais les frais de traitement du dossier imposés par le bureau de traitement du gouvernement;
  - k) Payer sans délais les honoraires de l'Avocat pour ses services professionnels tel que stipulé dans ce contrat.
4. Le Client confirme expressément qu'il n'existe pas des conditions médicales préalables ou des condamnations pénales antérieures affectant le Client ou ses dépendants qui l'accompagnent.
5. Au cas où la demande du Client est rejetée ou retournée par le bureau de traitement du gouvernement, résultant d'une faute de l'Avocat dans ses obligations, et que



l'Avocat n'est pas en mesure d'annuler cette décision, et **sauf et excepté** pour i) une inadmissibilité médicale ou de sécurité; ii) une modification défavorable de la grille actuelle, de la liste actuelle des professions demandées, ou des critères de sélection actuels, ou d'une modification défavorable de la politique du gouvernement qui a lieu après la date du présent accord; iii) défaut par le Client de se conformer à tous les termes et conditions de cet accord, ou iv) si le client retire sa demande ou met fin au mandat, l'Avocat s'engage à effectuer un **remboursement INTÉGRAL** des honoraires payés par le Client à l'Avocat, à l'exception des frais de traitement du dossier imposés par le bureau de traitement du gouvernement. Tout remboursement dû au client est limité aux honoraires d'avocat reçues par l'Avocat.

6. Le Client reconnaît expressément que le projet de résidence décrit dans ce contrat doit être effectué par l'Avocat sur la base des meilleurs efforts pour une période maximale de **vingt-quatre (24) mois** à compter de la date de la signature de cet accord par l'Avocat. Le Client reconnaît qu'au moment de la signature de cet accord, trouver et obtenir l'appui d'un employeur parrain qualifiée est une condition essentielle pour se qualifier à la résidence canadienne, en vertu des règles actuelles. Cet accord ne constitue pas une garantie qu'un employeur parrain qualifié sera trouvé, et / ou que le visa sera obtenu pour le Client.
7. Le paiement initial acquitté en vertu de la section 1a) de ce contrat sera payable à et retenu par Colin R. Singer, Avocat en fidéicommiss, jusqu'au moment où l'Avocat transfèrera au client tout le matériel et les instructions détaillées concernant la demande, et la somme en question sera alors versée au CENTRE DE RESSOURCES EN IMMIGRATION ET CITOYENNETÉ CANADIENNE (CCIRC) Inc. Les sommes ultérieures qui seront payées en vertu des sections 1 (b), 1(c) et 1(d) de ce contrat seront payables à Colin R. Singer, Avocat en fidéicommiss et, dès leur réception, seront versées au CENTRE DE RESSOURCES EN IMMIGRATION ET CITOYENNETÉ CANADIENNES (CCIRC) Inc.
8. L'Avocat respectera en tout temps la confidentialité et préservera les informations personnelles du Client, et traitera ce genre d'informations comme une communication privilégiée entre Avocat et Client.
9. Nonobstant le fait que le client peut finalement choisir de s'établir n'importe où au Canada, ce contrat est régi, interprété et appliqué conformément aux lois de la province de Québec.
10. Pour les fins du présent accord et jusqu'à notification écrite au contraire, les adresses de chaque partie sont celles contenues dans le présent accord. Si une partie omet de notifier à l'autre partie d'un changement d'adresse, il sera jugé à avoir

élu son domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure de Montréal jusqu'au moment où il conseille l'autre partie de sa nouvelle adresse par écrit.

11. Ce contrat consistera en deux copies dûment validées ayant chacune la même validité et dont chacune des deux parties conservera une copie avec elle.
12. Les parties au présent contrat conviennent expressément que cette convention soit rédigée en français. The parties hereto expressly agree that this agreement be written in the French language.

**EXECUTÉ À MONTRÉAL, CANADA LE \_\_\_\_ JOUR DE \_\_\_\_\_ 2018.**

**SIGNATURES**

Au nom du **CLIENT**

(Signature autorisée)

Titre:

Date:

Au nom d'**ÉTUDE LÉGALE DE COLIN R. SINGER**

(Signature autorisée)

Titre: Colin R Singer, Associé

Date:

**Note: Cette offre est valide pour approbation pour une période de 10 jours ouvrables.**

**Veillez nous aviser de vos efforts continus pour formaliser notre mandat.**

**1. Virament télégraphique** (aux coordonnées bancaires ci-dessous)

Veillez indiquer votre nom comme le donneur d'ordre. En outre, veuillez noter que des **frais de services bancaires** seront chargés par chaque banque. Vous devez inclure **vos frais de services bancaires ET un montant fixe de 30,00 \$** pour les **frais bancaires d'Immigration.ca**. Veuillez utiliser les informations suivantes pour faire votre transfert :

**INSTITUTION:** Toronto Dominion Bank  
2001 University Ave  
Montreal, QC, H3A 2A6  
CANADA  
Fax: 514-289-1612  
**TITULAIRE/ BÉNÉFICIAIRE :** Colin R. Singer, Lawyer In Trust  
**NO COMPTE:** 308112  
**NO TRANSIT:** 47941-004  
**Code swift:** TDOMCATTOR  
**IBAN:** 4794100401360308112

**2. Visa, MasterCard, American Express OU Paypal** (veuillez écrire les détails ci-dessous et les envoyer par télécopieur ou courriel électronique).

Vous pouvez aussi téléphoner à nos bureaux, OU soumettre vos détails sur notre page internet sécurisé utilisant le lien suivant :

<https://secure.immigration.ca/payonline.asp>

**Frais d'utilisation de la carte de crédit : veuillez ajouter 5% du total à payer pour les transactions par carte de crédit**

**Veillez écrire ci-dessous les détails suivants :**

1. Le numéro de carte : \_\_\_\_\_
2. Le numéro CSV : \_\_\_\_\_
3. La date d'expiration : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_
4. Le nom du titulaire : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**3. Traite ou mandat bancaire** payable à « Colin R. Singer Avocat en fidéicommiss » et envoyé à l'adresse de correspondance suivante :

Canadian Citizenship and Immigration Resource Center Inc.  
515-4999 Ste-Catherine St. West  
Montreal, Canada H3Z 1T3

**4. Virament Interact par courriel (pour les clients au Canada):** Tout ce que vous avez besoin est l'accès aux services bancaires en ligne d'une [institution financière participante](#), et vous pouvez envoyer de l'argent avec une adresse e-mail et un compte bancaire au Canada

**INSTITUTION:** Toronto Dominion Bank  
2001 University Ave  
Montreal, QC, H3A 2A6  
CANADA  
Fax: 514-289-1612  
**TITULAIRE/ BÉNÉFICIAIRE:** Colin R. Singer, Lawyer In Trust  
**NO COMPTE:** 308112  
**NO TRANSIT:** 47941-004  
**Code swift:** TDOMCATTOR

\* Une fois le paiement effectué, veuillez nous envoyer une copie à [accounting@immigration.ca](mailto:accounting@immigration.ca)

**Note:** pour tout problème avec les méthodes de paiement, veuillez communiquer avec nous :

1 (514) 487 2011